

**Mardi 4 février à 10 h**

**COMMISSION DE L'ÉCONOMIE, DU COMMERCE EXTERIEUR  
ET DES TECHNOLOGIES NOUVELLES**

**(M. le Ministre Marcourt)**

**INTERPELLATIONS ET QUESTIONS ORALES**

Christine DEFRAIGNE sur l'annonce par Makro de son intention de supprimer 374 emplois dont 95 à Alleur

Christine DEFRAIGNE sur l'entreprise Carat Duchatelet

Jean-Luc CRUCKE sur la logique sous-jacente à l'ouverture de plusieurs "Welcome Office" en Wallonie

Jean-Luc CRUCKE sur la fragilité financière des P.M.E. wallonnes

Willy BORSUS sur les derniers développements du dossier Thermic Distribution Europe (TDE)

Caroline CASSART-MAILLEUX sur l'avenir de l'abattoir liégeois

Sybille de COSTER-BAUCHAU sur la présence wallonne lors des grands événements réunissant les grandes peintures de l'économie européenne et mondiale

## **Christine sur Makro qui annonce son intention de supprimer 374 emplois dont 95 à Allleur**

Ce lundi 21 janvier 2014, nous apprenions que l'entreprise Makro souhaitait supprimer 374 emplois, dont 95 à Allleur.

Plus de 10% des postes sont donc menacés, un sur 4 à Liège.

Confirmez-vous qu'aucun licenciement sec ne soit envisagé ?

Où en est la procédure ?

Quel est le projet de la direction ? Les travailleurs semblent ne pas y voir clair.

Confirmez-vous qu'un des deux sites liégeois seraient supprimés ?

De quelles informations disposez-vous ?

## **Christine Defraigne sur l'entreprise Carat Duchatelet qui cherche un repreneur**

Ce lundi 20 janvier 2014, nous apprenions que l'entreprise Carat Duchatelet, située à Bressoux et spécialisée dans la customisation des voitures de luxe, cherchait un repreneur.

En février 2013 déjà, l'entreprise avait annoncé son intention de restructurer ses activités et son souhait de licencier 34 des 104 membres de son personnel.

Le plan de réorganisation avait d'ailleurs été avalisé par le tribunal de commerce de Liège le 28 juin.

Selon la presse, la firme a introduit une nouvelle demande en réorganisation judiciaire le 16 janvier dernier.

Par ailleurs, « le premier plan de réorganisation judiciaire n'a pas complètement abouti. L'Etat belge, via son responsable du recouvrement, s'est porté en tierce opposition par rapport au jugement d'homologation de juin. Cette incertitude a empêché la réalisation d'un transfert d'actifs qui devait permettre à Carat Duchatelet de réduire sa dette d'un tiers et de bénéficier d'une aide de la Région wallonne pour financer certaines commandes ».

D'après les dernières informations dont nous disposons au moment d'écrire cette question, le tribunal de commerce de Liège devrait examiner ce dossier le 28 janvier.

Confirmez-vous la demande en réorganisation judiciaire introduite par l'entreprise ?

Le problème rencontré avec l'Etat belge lors du premier plan de réorganisation judiciaire sera-t-il évité cette fois ?

De quelle nature était l'aide dont parle la presse et qui devait aboutir suite au premier plan de réorganisation judiciaire ? Cette aide est-elle toujours disponible ?

Des pistes de reprises sont-elles sur la table ?

## **Jean-Luc CRUCKE, sur la logique sous-jacente à l'ouverture de plusieurs *Welcome Office* en Wallonie.**

Monsieur le Ministre-Président a ouvert le septième *Welcome Office* en Wallonie et à Tournai plus précisément, la ville dont il est bourgmestre en titre. Allant jusqu'à citer la fondation de New York par des Tournaisiens, le Ministre-Président justifie la spécialisation de ce centre sur le marché nord-américain par l'implantation de nombreuses entreprises américaines dans la région. S'ajoutent à cette spécialisation une mission particulière en matière de technologies environnementales.

L'idée est sympathique en soi en ce sens qu'elle vise, dans chacun de ces centres (celui de Mons est orienté vers la Chine mais les résultats se font sentir à Louvain-la-Neuve, celui de Liège vers l'Inde, celui d'Arlon vers le Brésil,...), à donner aux investisseurs étrangers potentiels l'information nécessaire en vue de leurs investissements futurs et ce, à plusieurs niveaux : mesures fiscales, disponibilité de terrains,... Sont également proposés des services de traduction, logistique,... Bref, de quoi tester un marché et voir s'il est opportun de s'y établir durablement.

Si le principe et l'intérêt d'un pareil service ne peuvent être remis en cause, les modalités en sont pour le moins étonnantes à l'heure de la nécessaire rationalisation des outils du développement économique, souvent redondants.

Combien de *Welcome Office* la Wallonie va-t-elle ouvrir ?

Plutôt que sept *Welcome Office*, n'y a-t-il pas lieu de préférer la logique du guichet unique pour les investisseurs étrangers ?

Si l'objectif est de simplifier les démarches des investisseurs étrangers, que la complexité du pays et de ses structures peut effrayer, n'y a-t-il pas là une erreur stratégique ?

N'ajoute-t-on pas un obstacle à surmonter, au-delà de ceux – trop nombreux – qui existent déjà ?

Quelle logique prévaut dans les choix des zones géographiques couvertes et des lieux d'implantation de ces centres spécialisés ?

Quels critères sont utilisés pour déterminer ces choix ?

Quel surcoût pour la Wallonie une telle organisation engendre-t-elle, au regard d'une structure unique qui certes peut avoir des conseillers spécialisés géographiques ?

## **Jean-Luc CRUCKE, sur la fragilité financière des PME wallonnes.**

Dans une récente interview au magazine Trends-Tendance, Monsieur le Ministre citait la fragilité financière des PME wallonnes comme un obstacle à dépasser pour relever de défi du redressement économique de la Wallonie.

Je cite : « Il est nécessaire de renforcer les fonds propres des entreprises wallonnes. Si l'on doit revoir le système des intérêts notionnels, il faut le corriger en favorisant la manière dont il pourrait soutenir les fonds propres des PME. »

Et d'ajouter qu'une discussion est en cours « avec Febelfin afin de mettre en place un système similaire au plan bancaire flamand », à savoir « un système de financement des PME où les banques supportent le risque en première ligne, mais où un fonds doté d'un milliard d'euros permet d'accroître le volume du crédit » avec des incitants aux particuliers plus étendus pour financer des entreprises. Le tout devrait aboutir ces prochains mois. On ne peut que saluer ce souhait de soutenir plus largement les PME face aux défis financiers auxquels elles sont confrontées.

Monsieur le Ministre peut-il faire état des adaptations au mécanisme des intérêts notionnels qu'il souhaite voir appliquées en faveur des PME ?

Les mesures fiscales étant un outil au service du développement économique, faut-il en conclure que Monsieur le Ministre reconnaît que les intérêts notionnels représentent un réel intérêt, même pour les PME ?

Sur ce point précisément, quels sont les propositions qu'il fait à son collègue fédéral en charge des finances pour renforcer les fonds propres des PME ?

Quant au projet de plan bancaire wallon, comment ce dernier s'articulera-t-il ? Sera-t-il un copie de ce qui existe au nord du pays ?

Quels obstacles rencontre-t-il dans ce projet ? Quels sont les écueils que Monsieur le Ministre doit-il dépasser ?

Comment se partageront la responsabilité du secteur bancaire et celle de la Wallonie dans ce projet ? A quel niveau se situe cette dernière ?

## **Willy BORSUS sur « les derniers développements du dossier TDE »**

Il y a à peine quinze jours vous étiez interrogé une nouvelle fois sur ce dossier. Vous avez eu l'occasion de donner des précisions utiles, mais pas forcément rassurantes. Vous annonciez que les prochaines semaines seraient cruciales.

Je ne reviendrai donc pas en longueur sur les tenants et aboutissants de ce dossier à rebondissement si ce n'est pour souligner l'importance tant en termes d'emplois qu'en termes industriel et économique de cette entreprise pour toute une région.

Comme vous le laissiez présager, les événements se sont précipités ces derniers jours : « fuite » de l'actionnaire majoritaire annoncée par la presse, accumulation de rencontres à la SOGEPa et convocation d'un conseil d'administration ce lundi 28 janvier, dont beaucoup craignaient qu'il ne débouche sur un aveu de faillite.

A l'issue de ce dernier, nous apprenions qu'un sursis d'une semaine avait été accordé et que des contacts avec des repreneurs potentiels étaient en cours.

- Pouvez-vous nous informer sur les derniers développements ?
- Des repreneurs potentiels se sont-ils manifestés ?
- Les travailleurs peuvent-ils espérer un apaisement rapide ?
- La Sogepa a-t-elle pu tracer une perspective industrielle pérenne pour cet important outil ?

## **Caroline Cassart, sur l'avenir de l'abattoir liégeois**

La Sogepa a, il y a quelques mois, fait part de son rapport sur l'état des lieux des abattoirs wallons. Ce rapport s'était montré peu rassurant pour le développement des filières de proximité. En outre, le rapport a pointé la détérioration de la santé financière des grandes entreprises wallonnes dans le secteur de la viande porcine, soumise à grande concurrence internationale.

En tant que Ministre de l'économie, et Liégeois de surcroît, vous n'êtes pas insensible à l'avenir de l'abattoir situé à Liège.

Fin de l'année 2013, une triste nouvelle, attendue au vu de l'évolution au sein du secteur, a annoncé que la ligne d'abattage de porcs, basée à Jupille, cesserait son activité le 31 mars.

- Concrètement, Monsieur le Ministre, à quelle évolution peut-on s'attendre dans les quatre prochaines années pour l'abattoir de Liège ?

Le rapport de la SOGEPA faisait état de la rationalisation des outils, du manque de compétitivité des entreprises tributaire des structures d'abattage.

- De quelle manière envisagez-vous de soutenir cette structure d'abattage ? Comment intégrer les recommandations de la SOGEPA dans la ligne actuelle conduite par le secteur ? Des mesures spécifiques seront-elles rapidement prises afin de donner un souffle neuf à un secteur aux prises avec la concurrence internationale ?

**Sybille de Coster-Bauchau sur la présence wallonne lors des grands évènements réunissant les grandes pointures de l'économie européenne et mondiale.**

Je vous interrogeais déjà l'année dernière sur la présence et la visibilité de la Wallonie lors de l'European Business Summit (EBS) qui se tenait à Bruxelles les 15 et 16 mai et qui réunissait un nombre impressionnant de dirigeants économiques, politiques et académiques. Le fait est que face à la Flandre et même à Bruxelles-Capitale, notre Région paraissait bien absente.

Il y a deux semaines, chacun se demandait où était passée la Wallonie, alors que le Ministre-Président flamand paradait au Forum économique mondial de Davos, en Suisse, vantant les mérites de sa florissante et attractive Région.

Je juge donc assez curieux de voir que notre Région, dont le Gouvernement martèle sans se lasser son intérêt pour l'industrie et pour le redéploiement économique, rate des évènements de cette ampleur où se retrouve le gratin de l'économie et de l'industrie.

Aussi, Monsieur le Ministre, je préfère cette fois-ci anticiper et vous demander directement si la Wallonie participera activement à la prochaine édition de l'EBS qui se tiendra les 14 et 15 mai 2014 et qui aura pour thème : « rebâtir une Europe compétitive » ? Cela en vous rappelant l'importance des enjeux et des contacts à nouer lors de ces grands rassemblements, dont l'EBS est l'un des rares exemples en Belgique.